

O'PEN TOUR en Vallée de Seine 3+4 Octobre 2020



Infos: YCRouen76 - Base de plein air d'Hérouville
1444 chaussée Bertrand - 76840 Hérouville
02 35 32 34 04 contact@ycr76.fr www.ycr76.fr



Tahé Outdoors France
openskiff.org

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) déclare sur l'honneur

Avoir le plein exercice de la puissance paternelle ou maternelle, exercer la tutelle ou être investi du droit de garde

Sur le mineur

- ✓ J'autorise le mineur ci-dessus à participer à cet évènement
- ✓ J'autorise à faire pratiquer sur lui toutes interventions et soins médicaux qui apparaîtraient nécessaires y compris son transport dans un établissement hospitalier
- ✓ Je certifie avoir pris connaissance de l'avis de course et du protocole Covid-19 à respecter.

Pendant la compétition (cocher la case correspondante)

- Je serai responsable du mineur pendant toute la durée de la compétition et pendant qu'il sera sur l'eau, je serais disponible sur le lieu de la compétition
- Je désigne la personne indiquée ci-dessous, qui a accepté d'agir en tant que responsable. Il/elle sera responsable du mineur pendant toute la durée de la compétition. Pendant que le mineur sera sur l'eau, il/elle sera disponible sur le lieu de la compétition. Il/elle ne pourra accepter la responsabilité de plus de douze coureurs mineurs

Personne désignée en tant que responsable durant le championnat :

Nom Prénom :

Fonction (entraîneur, parent accompagnateur, autres) :

Tél du responsable

Signature du responsable légal du barreur

Tél du responsable légal :

Signature du Barreur

"J'accepte de me soumettre aux règles de course à la Voile et à toutes les autres règles qui régissent cette épreuve, notamment le respect des gestes barrières en vigueur sur les sites de l'épreuve O'pen Tour".

En participant à cette compétition le concurrent et ses représentants légaux autorisent les Autorités Organisatrices à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la régata, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.